

## **L'enseignement des langues étrangères et du français à l'EBS**

Aet Toots

Directrice du département des langues à l'Ecole de Commerce

A EBS (Ecole de Commerce d'Estonie) les langues étrangères sont enseignées dès le début de la fondation de l'Ecole en 1988. L'enseignement des langues étrangères est organisé et administré par l'Institut des Langues Etrangères d'EBS qui a été créé en 1993.

Le nombre d'étudiants d'EBS est en augmentation. En 1991/92 il y avait 9 groupes de langues. Aujourd'hui, 10 ans après, le nombre de groupes est d'environ 100. Parallèlement au développement quantitatif, on a développé la qualité des programmes d'enseignement. Les manuels utilisés sont originaux – écrits par les auteurs des pays où cette langue est parlée. On a élaboré des critères d'évaluation du savoir et des compétences des étudiants.

Il est impossible aujourd'hui d'avoir du succès dans les affaires et de conclure des accords commerciaux sans connaître les langues. C'est pourquoi l'anglais est la langue étrangère obligatoire dans tous les programmes de l'EBS. Pour les étudiants assidus, il est obligatoire de choisir une deuxième langue étrangère. Les étudiants ont le choix entre le français, l'allemand, l'espagnol et le russe. Comme les étudiants de l'EBS sont spécialisés en management, en administration publique, l'infotechnologie, la langue professionnelle est primordiale dans la formation. Les aspects importants de l'enseignement des langues sont la communication professionnelle, les expressions utilisées dans les présentations, les rapports, les réunions, les négociations, la terminologie économique, la politique et la correspondance commerciale.

Outre les étudiants estoniens, il y a aussi des groupes 'internationaux' à l'EBS. Ce sont les étudiants d'autres pays qui sont venus à l'EBS pour un semestre dans le cadre d'échanges, ou pour 4 ans (suivi d'un programme complet de formation). Les étudiants d'autres nationalités étudient la langue et la culture estoniennes pendant un ou deux semestres afin de faire connaissance avec la civilisation et l'histoire de ce pays.

Le français est enseigné depuis 1995/96. Au début, il n'y avait qu'un seul groupe d'étudiants, mais aujourd'hui il y en a 4 de 10 à 15 étudiants. La popularité de la langue française est aussi confirmée par le fait qu'il y a 14 étudiants dans les groupes des cours du soir en administration publique qui apprennent le français facultativement. En général, on peut remarquer que ce sont surtout les étudiants en administration publique qui choisissent le français comme deuxième langue étrangère. Le fait est explicable par l'extension de l'Union européenne. Les étudiants en administration publique espèrent trouver des emplois qui sont plus ou moins liés avec l'Union européenne et avec diverses organisations européennes.

Les étudiants qui ont choisi le français comme deuxième langue étrangère l'apprennent pendant 4 semestres pour un total de 360 heures académiques. Le dernier semestre est totalement consacré à la langue de spécialité (vocabulaire d'affaires, communication professionnelle verbale et écrite). Toutefois, les expressions les plus faciles propres à la langue des affaires sont déjà enseignées aux

débutants. Donc, l'apprentissage prend une orientation très pratique dès le début. Le fait est aussi confirmé par le choix des matériaux utilisés dans l'enseignement ('Le français à grande vitesse /Parlons affaires/'; 'Le français de l'entreprise'; 'Le français de la communication professionnelle'; 'Le français des Affaires 350 exercices'; 'Le français au travail'; 'Le vocabulaire du commerce').

Comme la maîtrise des langues est un avantage indispensable pour une coopération efficace économique, politique et culturelle, une nouvelle section 'Langues d'Affaires' a été ouverte cette année. Les étudiants acquièrent l'anglais professionnel plus deux autres langues étrangères. L'anglais est enseigné en considération des aspects financiers, politiques et juridiques. Les étudiants en langue des affaires espèrent trouver des emplois liés au marché international, aux projets internationaux, à l'organisation d'événements européens, etc. En considérant les domaines de travail potentiel, le français est l'une des plus grandes et importantes langues de l'Union européenne. On espère que le nombre d'étudiants qui choisissent le français comme deuxième langue étrangère augmentera dans les classes de toutes les sections d'EBS.

Le développement de l'enseignement des langues étrangères à l'EBS dépend de la réforme de l'enseignement supérieur (3-baccalauréat +2 – licence). L'idée est de lier plus directement l'apprentissage de la langue professionnelle à la spécialité. On attachera plus d'importance à la communication financière, politique, juridique, celle du marketing, de l'infotechnologie, de l'administration publique, etc.

Pour conclure, on peut dire que la mission de l'Institut des Langues Etrangères d'EBS est le développement continu et l'amélioration des programmes de langues étrangères (anglais, français, allemand, espagnol et russe) en les modifiant en fonction des besoins des étudiants et des exigences de la société.